



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 25 septembre 2025

Procès-Verbal N° 10

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory.

PRESIDENT : DALMON André.

PRESENTS : COUFFIGNAL Francis, SILVESTRE Bernard, REYNES Roger.

ASSISTE : VAN BASTOLAER RAVEINO Nicolas (alternant sportif).

La réunion est ouverte par le Président à 9h00

Nota : Les demandes de modification de date et d'heure doivent impérativement être saisies avec la réponse du club adverse sur Footclub avant le jeudi 9h de la semaine précédant la rencontre.

Avant toute demande de modification sur Footclub, il serait souhaitable que les clubs se contactent.

Toute demande effectuée hors délai, ne sera pas acceptée par la CDGCS (Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors) et la CDA (Commission Départementale de l'Arbitrage) sauf cas exceptionnel soumis aux deux commissions.

Article 17 du règlement des championnats alinéa a

Les demandes de modification émanant du club organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.S.

Départementale 1 (VOLKSWAGEN RODEZ)

- Le match **LUC PRIMAUBE FC 2 – REQUISTA US 1** prévu initialement le samedi 6 décembre 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 20h30 (accepté par Réquista).
- Le match **LUC PRIMAUBE FC 2 – JS BASSIN FOOT 1** prévu initialement le samedi 15 novembre 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 20h30 (accepté par JS Bassin).

Départementale 2 (Florian SALABERT)

- Le match **REQUISTA US 2 – JS RANGE ROUGIER 1** est maintenu au samedi 4 octobre 2025 à 20H00 (demande de modification pour le vendredi soir faite hors délai).

- Le match **US PAYS ALZUREEN 1 – US LAISSAC BERTHOLENE 1** est inversé le match aller aura lieu le samedi 18 octobre 2025 à 20h30 sur le stade de Laissac, le match retour aura lieu le samedi 7 mars 2026 à 20h00 sur le stade de Lanuéjols (entente entre les deux clubs).
- Le match **ST AFFRIQUE 2 - ASC LES MAHORAIS 1** est maintenu au dimanche 5 octobre 2025 à 15h00 sur le stade du Bourguet à Vabres l'Abbaye (refus des Mahorais de jouer le samedi).
- Le match **COMBES ES 1 – MERIDIENNE D'OLT FC 1** prévu initialement le samedi 11 octobre 2025 à 19h00 se jouera le dimanche 12 octobre 2025 à 15h00 sur le stade René Grès à Aubin en raison de travaux sur le stade Léopol Goryl.

Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)

- Le match **LUC PRIMAUBE FC 3 – REQUISTA US 3** prévu initialement le samedi 4 octobre 2025 à 20H00 se jouera le même jour à 19h00 sur le stade de Luc (accepté par Réquista).
- Le match **SOULAGES BONNEVAL 1 – US MONTBAZENS/RIGNAC 3** prévu initialement le samedi 11 octobre 2025 à 20H00 se jouera le même jour à 21h00 (accepté par Montbazens/Rignac).
- Le match **LE MALZIEU AS 1 - ST AFFRIQUE 3** est maintenu au dimanche 19 octobre 2025 à 15h00 (refus de St Affrique de jouer le samedi).

Départementale 4 (U EXPRESS RIGNAC)

- Le match **UNION DES TROIS VALLEES 2 – GOUTRENS/MAYRAN 1** prévu initialement le samedi 4 octobre 2025 à 20h00 se jouera le dimanche 5 octobre 2025 à 15h00 sur le » stade de Mouret (accepté par Goutrens/Mayran).
- Le match **ESPOIR FOOT 88 3 – JS RANCE ROUGIER 2** du dimanche 5 octobre 2025 à 15h00 se jouera sur le stade municipal de Baraqueville.
- Le match **SOULAGES BONNEVAL 2 – STE RADEGONDE 1** prévu initialement le dimanche 12 octobre 2025 à 15h00 se jouera le samedi 11 octobre 2025 à 19h00 (accepté par St Radegonde).
- Le match **FOOT ROUERGUE 1 – US PAYS ALZUREEN 2** prévu initialement le dimanche 5 octobre 2025 à 15h00 se jouera le samedi 4 octobre 2025 à 20h00 sur le stade Savignac (accepté par Pays Alzureen).

Nota : A compter de ce jour, les matchs à domicile de FOOT ROUERGUE 1 se joueront le samedi soir à 20h00 sur le stade de Savignac.

Départementale 5 (GAMM VERT)

- Le match **VILLEFRANCHE DE ROUERGUE 2 – FOOT ROUERGUE 2** prévu initialement le samedi 15 novembre 2025 à 20h00 se jouera le dimanche 16 novembre 2025 à 15h00 sur le stade du Tricot (accepté par Foot Rouergue).

Nota : A compter de ce jour, les matchs à domicile de FOOT ROUERGUE 2 se joueront le dimanche à 15h00 sur le stade de Martiel.

- Le match **BOUSSAC 2 – HAUT LEVEZOU 2** est inversé le match aller aura lieu le samedi 4 octobre 2025 à 20h30 sur le stade de Vezins, le match retour aura lieu le dimanche 7 décembre 2025 à 13h00 sur le stade de Boussac (entente entre les deux clubs).
- Le match **JS BASSIN AVEYRON 3/FIRMI 2 – COMBE ES 3** prévu initialement le samedi 11 octobre 2025 à 20h00 se jouera le dimanche 12 octobre 2025 à 13h00 sur le stade de Cransac (entente entre les deux clubs).
- Le match **OL MON AIGOUAL 2 – CHATEAUNEUF DE RANDON 1** est maintenu au dimanche 19 octobre 2025 à 13h00 sur le stade de Meyruies en raison de l'éclairage pour jouer le samedi non homologué par la ligue.
- Le match **MONTBAZENS/RIGNAC US 4 – FOOT VALLON 3** prévu initialement le samedi 4 octobre 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 21h00 sur le stade de Montbazens en raison de l'occupation du terrain de Rignac par les Féminines.

Coupe de l'Aveyron GROUPAMA Seniors (Cadrage)

- Le match **SOUYRI 1** contre **AO BOZOULS 1** se jouera le samedi 27 septembre 2025 à 20h30.
- Le match **AR MANHAC 1** contre **FIRMI 1** se jouera le dimanche 28 septembre 2025 à 15h00.

Coupe OCCITANIE

- Le match **ES COMBES 1** contre **LE MONASTERE 1** se jouera le dimanche 28 septembre 2025 à 15h00 sur le stade René Grès à Aubin.
- Le match **PAYS ALZUREEN 1** contre **JS LEVEZOU 1** se jouera le dimanche 28 septembre 2025 à 15h00 sur le stade des Rives à Maleville.

La réunion est clôturée à 12 heures

Le Secrétaire de Séance,
F. COUFFIGNAL



Le Président,
A. DALMON

